



مركز بحوث الرقابيين الأفارقة

African Ombudsman Research Centre

Centre de Recherche des Ombudsman Africains

Centro de Investigaçao da Provedoria de Justiça Africana

RAPPORT D'ACTIVITÉS DU CROA DU JUILLET 2014 – FEBRUARY 2015

A. Introduction

Ce rapport rend compte des activités du Centre de recherche des Ombudsman Africain (CROA) depuis sa dernière réunion du Conseil du 15 Juillet 2014 à Durban en Afrique du Sud.

Ce rapport fournit non seulement un aperçu des mesures prises dans le cadre des décisions adoptées aux réunions du Conseil du CROA, mais également un compte rendu des activités, des résolutions et des initiatives du CROA, dans le processus, articulant les succès réalisés et les difficultés rencontrées.

B. Détachement du Dr Forere comme Directeur par intérim du CROA

Le contrat de l'ancien directeur par intérim, avocat Bodasing, a pris fin à la fin du mois de mai 2014 et n'a pas été renouvelé pour des raisons de performance et la difficulté que l'avocat Bodasing posé au Président du CROA dans sa gestion. A cet effet, le Président du Conseil du CROA décida de ne pas renouveler son contrat. La lacune subséquente en matière de leadership se posa au CROA par le départ de l'avocat Bodasing, le Conseil du CROA résolu d'obtenir un remplacement temporaire. En conséquence, la faculté de droit attacha le Dr Malebakeng Forere comme directeur intérimaire du CROA, agissant pour une période de six mois à compter du 1er Juillet 2014 pendant que les processus de recrutement seront en cours. Dr Malebakeng Forere devait être détaché auprès du CROA comme directeur par intérim jusqu'au 31 Décembre 2014, mais malheureusement mis fin à son contrat avec l'Université de KwaZulu-Natal avec effet à partir du 1er Août 2014 moyennant un préavis de trois mois, qui a pris fin le 31 Octobre 2014, et depuis lors le centre a été opérationnel sans les services d'un directeur.

C. Nomination du Professeur John Mubangizi comme membre du Conseil du CROA

Dans sa séance du 15 Juillet 2014, le Conseil du CROA a approuvé la nomination du Professeur John Mubangizi en sa qualité de Vice Chancelier adjoint et Recteur du Collège de Droit et Management comme membre du

Conseil d'administration du CROA tel que requis par les politiques de l'Université.

D. Enregistrement et Remise de la gestion du CROA à UKZN

Le CROA a bien été enregistré avec succès comme l'article 21 Société sans but lucratif conformément à la loi sud-africaine.

De même, le protocole d'entente de transfert de la gestion du CROA à UKZN a été partiellement accompli du fait que l'UKZN a fait sa part et le document est maintenant avec le président du conseil du CROA pour les signatures.

E. Plan stratégique du CROA

En date du 13 Septembre 2014, le CROA entrepris la révision de son plan stratégique. L'événement a eu lieu au Protea Hôtel à Durban. Etaient présents le président du CROA, avocat Thuli Madonsela, Le jadis directeur par intérim, le Dr Malebakeng Forere, M. Maruma du PPSA, et le Dr Paul Swanepoel de la faculté de droit de l'Université de KwaZulu-Natal. L'équipe n'a pas pu terminer la révision en un jour et il a été recommandé que le Secrétariat du CROA complète cette révision en proposant des actions stratégiques. Le Plan stratégique du CROA devrait être finalisé avant la 10e réunion du Conseil du CROA du 18 Février 2015. Des plans sont en cours pour préparer la réunion d'endossement du plan stratégique et le Secrétariat attendait qu'une date soit fixé par bureau du Protecteur du citoyen et la faculté de droit UKZN.

F. CROA-FORMATION

Après avoir procédé la formation d'Ombudsman pour les pays anglophones et les pays francophones, les formations en arabes et portugais étaient toujours en suspens. Des efforts ont été faits pour réaliser la formation en portugais les pays de l'AOMA, tenue du 8 au 12 Décembre 2014 au CROA. Au total, 14 participants (10 de l'Angola et 4 du Mozambique 4), et 2 formateurs du bureau de l'Ombudsman du Portugal. Le cours a commencé par une inscription dans la soirée du dimanche 07 Décembre 2014 et conclu avec une évaluation au 12 Décembre 2014. Les participants ont reçu un certificat après la formation.

Sur le plan de formation du CROA, compte tenu de son mandat de fournir la recherche et la formation aux membres de l'AOMA, AORC a élaboré un programme de formation qui sert à aider les membres de l'AOMA à sélectionner des cours de formation qui répondent à leurs besoins. Le programme de formation a été informé par l'étude d'évaluation des besoins qui a été commandé par le CROA, et la pratique générale d'Ombudsmanship. Le programme de formation, a été soumise au président du Conseil CROA et elle a fait des commentaires que la période pendant laquelle le programme est offert doit s'étendre uniformément sur l'année et ne devra pas être dépendante du terme de l'Université. Le programme est en cours de révision, malheureusement avec le départ du Dr Forere, il n'a pas encore été finalisé.

G. Étude d'évaluation par le GIZ

GIZ, l'un des bailleurs de fonds du CROA, avait commandé une revue du CROA et a engagé des consultants de l'Université de Witwatersrand. Ces derniers ont rencontré les parties prenantes, y compris le Secrétariat du CROA, pour recueillir des informations sur les opérations du CROA en général. Un atelier de clôture a eu lieu le 24 Octobre 2014 au bureau GIZ à Pretoria où les consultants ont présenté leur rapport final sur La revue du CROA. Le rapport des consultants établi que les membres AOMA sont généralement satisfaits du travail du CROA bien qu'ils estiment que beaucoup plus aurait pu être réalisé. En outre, les membres de l'AOMA et d'autres intervenants ont souligné l'importance du positionnement du CROA au sein de l'Université du fait que le CROA est un institut de recherche. Néanmoins, le rapport a indiqué que l'Université a en quelque sorte pris un pas en arrière et abandonné le centre en matière de soutien intellectuel. En outre, le rapport a montré qu'il ne semble pas que le CROA peut se soutenir elle-même financièrement dans le futur après le financement actuel. En outre, le leadership du CROA a été révélé être problématique en ce que les fonctions du Conseil sont confondus avec ceux du secrétariat et davantage le leadership du CROA est confondu avec la direction de l'AOMA.

Il a été recommandé donc que l'Université devrait apporter un soutien intellectuel au CROA. Il va sans dire que l'université devra avoir un plan futur de viabilité financière après le financement actuel. En outre, le rapport a recommandé une délimitation claire du leadership du CROA et celui de l'AOMA ainsi que les fonctions du Conseil du CROA vis-à-vis de celles du secrétariat du CROA.

H. Dotation de Personnel au CROA

La crise de dotation au centre persiste. A l'heure actuelle, le Centre fonctionne uniquement avec un stagiaire, M. Lwelela avec l'aide de personnels du bureau du Protecteur publique de l'Afrique du Sud. Néanmoins, un mémo cherchant adoption de l'organigramme du CROA et l'approbation du Conseil pour remplir les postes vacants rédigé par le Dr Forere pour l'approbation du Conseil a été envoyé aux membres du Conseil pour approbation à tour de rôle.

Le contrat de M. Lwelela se termine le 31 Mars 2015. Le Conseil du CROA recommandé que M. Lwelela soie embauché de manière substantielle lors de sa réunion tenue le 15 Juillet 2014 à Durban. Toutefois, le protocole d'entente entre UKZN et PPSA reste encore dans le processus de finalisation. Jusqu'à ce que le protocole d'entente soie signé et les fonds transférés à l'Université, les problèmes mentionnés ci-dessus vont persister.

SECRETARIAT DU CROA